

2008/902 - Attribution d'une subvention d'un montant total de 47 000 € à la MJC Monplaisir pour le développement de ses actions dans le quartier Moulin à Vent à Lyon 8e au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Lyon. (Direction du Développement Territorial) (BMO du 10/11/2008, p. 2046)

Rapporteur : M. LEVEQUE Louis

(Adopté.)